



Appel à manifestation !

Depuis plus de deux ans, notre **association AELC** s'oppose au projet industriel de centrale photovoltaïque de TotalEnergies à Tour de Faure, lieu dit Le Carteyrou, imposé contre l'avis du PNR des Causses du Quercy, de la MRAE, du Département du Lot, de nombreux élu.es des communes alentours et de la population. A ce jour, le recours sur le permis de construire a été débouté en cassation et le délibéré de la cour de cassation sur le permis de défrichement devrait être rendu courant septembre.

Le 28 juillet 2025, l'AELC, Nature en Occitanie, la LPO Occitanie (Ligue de Protection des Oiseaux), et la SHF (Société Herpétologique de France) ont déposé une injonction vers la Préfète du Lot pour qu'elle exige de TotalEnergies le dépôt d'une demande de dérogation espèces protégées. Tous ces recours n'étant pas suspensifs, **les travaux peuvent démarrer dès le début de la période autorisée, à partir du 1er Septembre 2025.**

Aujourd'hui, il y a urgence, l'AELC exige de l'Etat :

- **La suspension de tous travaux de réalisation du projet dans l'attente de la régularisation du dossier.**
- **Un rendez-vous avec la Préfète avant le 28 septembre, date d'échéance du délai imparti pour la réponse à notre injonction.**

Pour exprimer nos revendications et porter notre voix, l'AELC appelle toutes les citoyennes et citoyens à :

LA MANIFESTATION POUR LE VIVANT

Le 31 août 2025 à 11h

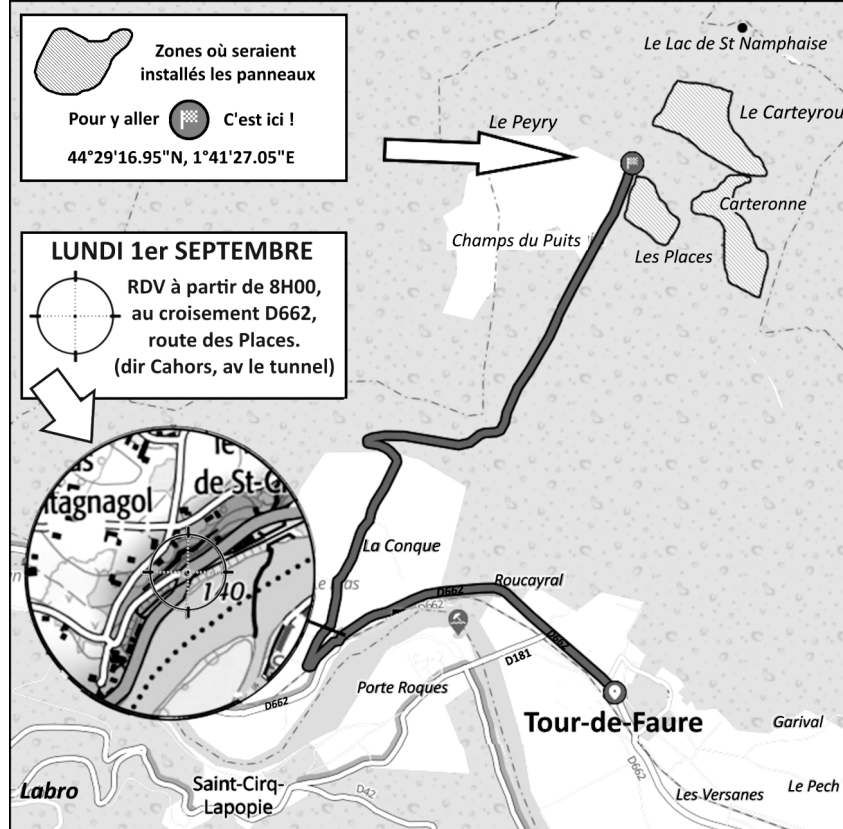
RDV à la Salle des Fêtes de TOUR-DE-FAURE

*Venez avec vos panneaux, banderoles,
sifflets, instruments, ... et votre pique-nique !*

**Nous devons être nombreuses et nombreux pour exprimer notre
opposition au projet !
Nous comptons sur vous !**

Nous vous invitons également à être **présents et mobilisés** sur ces prochains rendez-vous :

- **SAMEDI 30 AOÛT** : L'AELC tiendra son **stand d'information** à Lacoustique Festival à Lalbenque de 10h à 17h, et présentera ses actions de lutte à l'issue de la table ronde organisée par le festival l'après-midi.
- **DIMANCHE 31 AOÛT : Manifestation et tractage**
L'AELC organise un barrage filtrant au rond-point de Tour-de-Faure, déclaré auprès de la préfecture, pour **tracter et informer** les passants et automobilistes. Nous vous donnons rendez-vous à **10h** au rond-point avec vos gilets fluos !
Rejoignez-nous ensuite à 11h devant la salle des Fêtes de Tour-de-Faure pour un départ de **manifestation**, cortège passant par le rond-point jusqu'à la plage de Saint-Cirq-la-Popie où nous nous rassemblerons pour un pique-nique. Amenez banderoles, sifflets, instruments, et... votre casse-croûte !
- **LUNDI 1er SEPTEMBRE : Présence sur l'accès au site**
Soyons présent(e)s le **1er septembre** en bas du site menacé pour marquer notre mobilisation. Le rendez-vous est donné à **partir de 8h**, au Croisement D662 et route des places à Tour-de-Faure. (*voir plan ci-dessous*)



Adhésions, ré-adhésions et dons

L'AELC a encore besoin d'aide pour le financement des actions juridiques. **Si vous n'avez pas ré-adhéré pour l'année, n'hésitez pas !**

C'est possible sur notre site internet :

Adhérer en ligne

ou par voie postale en adressant votre chèque à l'ordre de l'AELC (*n'oubliez pas d'inscrire votre adresse mail au dos*) :

Mairie de Cénevières
163, route de Saint-Martin
46330 Cénevières



AELC

Mairie de Cénevières : 163, Route de Saint-Martin, 46330, CÉNEVIÈRES



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

